

Nouveautés, obligations, conseils, calendrier des collectes 2024

ASPACH-LE-BAS
ASPACH-MICHELBACH
BITSCHWILLER-LES-THANN
BOURBACH-LE-BAS
BOURBACH-LE-HAUT
BURNHAUPT-LE-BAS
BURNHAUPT-LE-HAUT
CERNAY
LEIMBACH
RAMMERSMATT
RODEREN
SCHWEIGHOUSE/THANN
STEINBACH
UFFHOLTZ
THANN
VIEUX-THANN
WATTWILLER
WILLER-SUR-THUR

Jeux tri' lympiques

ON NE
LÂCHE
RIEN !



protégeons notre environnement

THANN - CERNAY
syndicat mixte

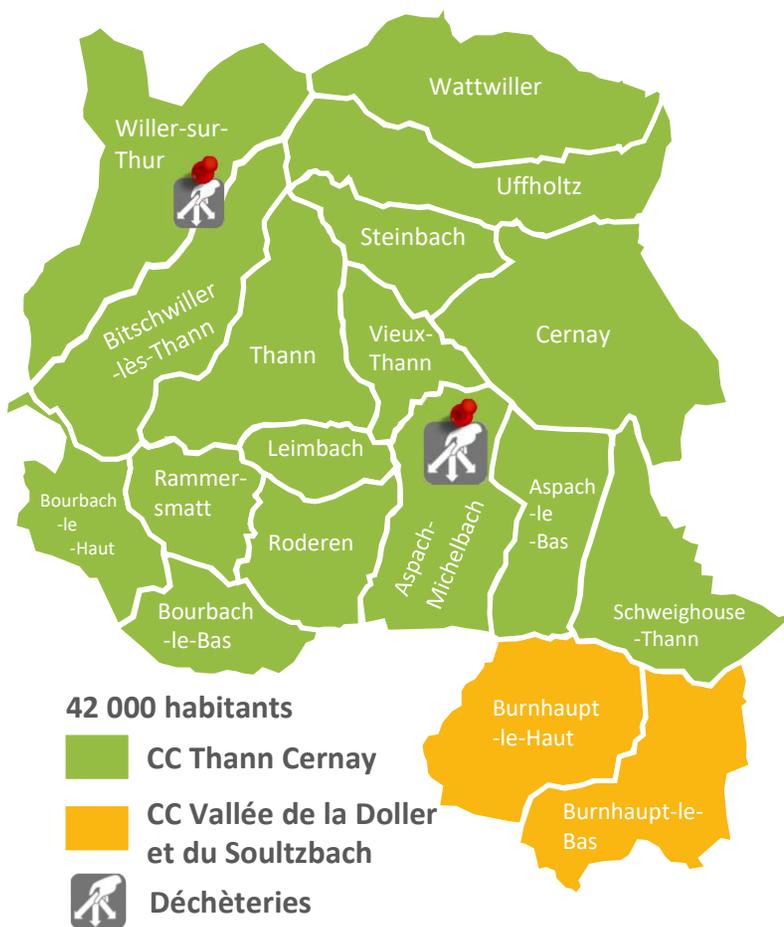
TERRITOIRE
ZÉRO DÉCHET
zéro
GASPILLAGE



OBJECTIFS 2024



Le **Syndicat Mixte de Thann Cernay** est le service public en charge de la gestion des déchets ménagers. **Il a pour objectif de réduire et de valoriser tout ce qui peut l'être pour tendre vers le zéro déchet.**



En cette année de Jeux Olympiques, je souhaite que nous travaillions tous ensemble pour que le SMTC décroche également des médailles. La compétition sera rude avec certaines collectivités voisines, mais j'ai confiance en mes équipes pour transmettre les valeurs de la discipline : le zéro-déchet et la flamme « tri-lympique » !

Il faut le reconnaître, les caractérisations effectuées au printemps dernier ne sont vraiment pas à la hauteur : plus de 20% de la poubelle noire pourrait aller au compost au lieu de finir à l'incinérateur et brûler (difficilement en plus), 17% devrait aller au sac jaune et être recyclé ou valorisé et 6% de textiles usagés devrait aller dans les bennes Relais-Est pour être réutilisé en isolation ou chiffon. En nous entraînant à respecter le geste de tri, **nous pouvons quasiment diviser nos poubelles noires par deux !**

Mais rien n'est perdu ! Nous pouvons rester dans la course en nous entraînant tous les jours à respecter les règles de tri. Alors, en cette nouvelle année, **portons haut les couleurs du territoire et prouvons la valeur de ses habitants en battant les records de réduction des déchets.**

A vos marques, prêts, triez !

La Présidente
Marie-Paule Morin

LE SMTC OUVRE VOS POUBELLES !

Le palmarès des erreurs

Dans les ordures ménagères



17%

LE TRI SELECTIF
(emballages, papier/carton)



Sa place est ici



21%

LES BIODECHETS



Sa place est ici



6%

LE TEXTILE



Sa place est ici

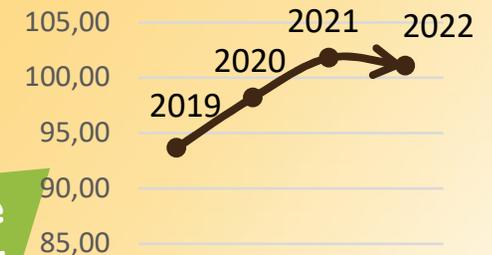


Ce n'est pas avec tout ce **MAUVAIS TRI** qu'on va avoir une médaille...



Au final, il n'y a que 40% de vraies ordures ménagères !
133 €/Tonne pourraient être économisés au lieu d'être incinérés...

En 2022, chaque habitant a déposé **101 Kg** dans son bac gris.



Kg collectés par an par habitant

Et chez moi ? Les résultats par collecte par ici

  <https://www.smtc68.fr/>

Objectif : MOINS de 100 kg/an/habitant

NOS ASTUCES REEMPLOI ET REPARATION



Objectif : ensemble, les CHAMPIONS du Zéro déchet !

Je crée mon Tote Bag sans couture, avec un vieux T-shirt

<p>1</p> <p>Prenez un vieux T-shirt et retournez-le à l'envers</p>	<p>2</p> <p>Découpez les manches et le col en suivant les pointillés</p>	<p>3</p> <p>Vous obtenez un débardeur aux ouvertures larges</p>	<p>4</p> <p>Découpez des lignes au bas de votre T shirt selon les pointillés. Vous obtenez des franges.</p>	<p>5</p> <p>Nouez les franges 2 à 2 afin de fermer le bas du T shirt</p>	<p>6</p> <p>Retournez votre T shirt à nouveau, de manière à ce qu'il soit à l'endroit</p>	<p>7</p> <p>Pliez-le de profil.</p>	<p>8</p> <p>Votre tote bag est prêt !</p>
--	--	---	---	--	---	-------------------------------------	---

On peut également faire les nœuds sur l'endroit pour un effet cool !

A vos courses, prêt, partez !

<https://www.smtc68.fr/reudre.html>

Votre grille-pain est grillé ?



Rendez-vous au Repair café



Plus d'infos sur <https://www.sm4.fr/les-repair-cafe.htm>

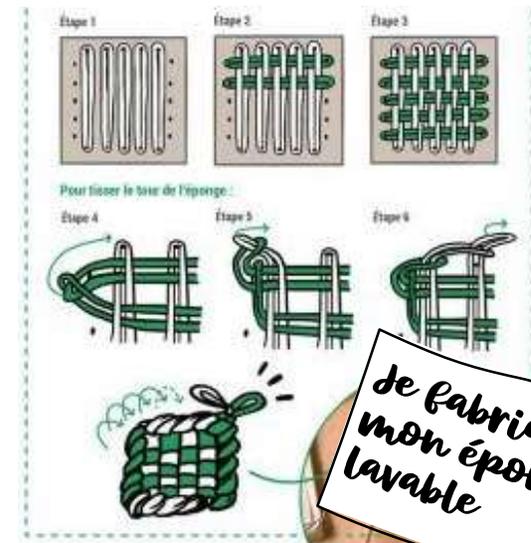


1 Repair Café par mois

D'autres solutions existent ...

Vous n'êtes pas disponible lors des Repair café ?
 Votre objet est trop volumineux ?
 Vous pouvez faire appel à un artisan Répar'acteur pour votre réparation.
 Pour les trouver, rendez-vous sur [l'annuaire du réemploi et de la réparation](https://www.sm4.fr/reduction-dechets/annuaire-du-reemploi.html) sur le site du SM4.

<https://www.sm4.fr/reduction-dechets/annuaire-du-reemploi.html>



de fabrication mon éponge lavable

LE PAPIER, LE CARTON ET LES EMBALLAGES VIDES

Champions du tri : emballages vides et NON emboîtés



TOUS LES EMBALLAGES VONT AU TRI !

Je vide bien mon emballage et qu'il soit en carton, en plastique ou en métal, hop, dans le sac jaune !

Un doute? Consultez <https://www.triercestdonner.fr/guide-du-tri>

avec **CITEO**



Pour la collecte, merci de plier et ficeler les cartons .
maximum : 0,5 m3



papiers



briques alimentaires



emballages métalliques
et couvercles de bocaux



emballages en
carton



sachets, filets et
films plastiques



emballages plastiques
divers



bouteilles et flacons
plastiques



pots et barquettes



De plus en plus performant !

Le nouveau centre de tri de Richwiller arrive à capter les petits emballages alu et ceux des médicaments (vides bien sûr!). À vous de jouer !



LES BIODÉCHETS



fruits et légumes pourris



pain rassis



épluchures et coquilles



poissons et fruits de mer



mouchoirs et essuie-tout/mains en papier



restes de repas



cartons alimentaires souillés



cendres froides et sciures propres



plantes et fleurs d'intérieur fanées



filtres à café et sachets de thé



viandes et os



Objectif : atteindre 60 kg/an/habitant



Les champions : 90Kg/an/habitant en Italie en 2022



Pour obtenir les sacs, renseignez-vous auprès de votre mairie.

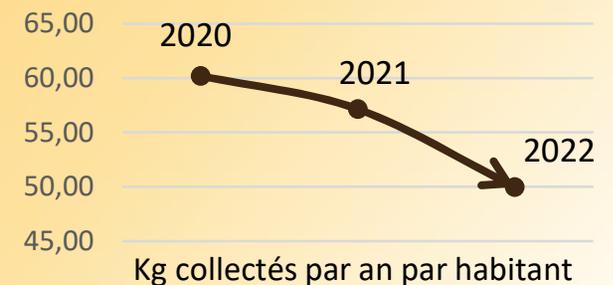
Les sacs autorisés ont le label **OK Compost**



Le tri des biodéchets à la source : **une obligation au 1^{er} janvier 2024 !**

Pas d'inquiétude ! Au SMTC, le tri des biodéchets existe depuis 2012. Que ce soit avec le ramassage des biodéchets ou avec le compostage à domicile, les habitants du SMTC respectent cette obligation.

Avec mes biodéchets, **1400 tonnes** de compost ont été produites en 2022 !



LES EMBALLAGES EN VERRE



Sans les bouchons



Flacons de parfums, sticks
Pots, bocaux
Bouteilles



58 points d'apports volontaires sur tout le territoire, au minimum 1 par commune. Le verre que vous triez est recyclé à 100% en France !

LES ORDURES MÉNAGÈRES



Ce qui ne va ni au tri, ni aux biodéchets, ni au verre, ni au textile et ni en déchèterie : litières, couches, vaisselle cassée...



Attention, seul le volume de votre bac est collecté : le surplus n'est pas collecté



Sacs de 30L MAX



Je suis civilisé, je dépose mes déchets **DANS** le conteneur!

LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRES



TRI uniquement en VRAC!



LE TEXTILE

Maroquinerie



Vêtements et tissus Propres et secs

Chaussures par paire



Tous les textiles d'habillement, linge de maison et chaussures usagés peuvent être rapportés, quel que soit leur état, même abîmés. Ils doivent être placés propres et secs, les chaussures liées par paire, dans des sacs fermés.

<https://refashion.fr/citoyen/fr/point-dapport>

Re_fashion

Pour une filière 100% circulaire

LES JOURS DE COLLECTES DANS VOTRE COMMUNE



Je sors mon bac ou mes sacs de tri la veille de la collecte !

Toutes les semaines

Collecte des **BIODÉCHETS**

Toutes les deux semaines

Collecte des **ORDURES MÉNAGÈRES ***

Collecte du **TRI (sacs jaunes)**

Sa 1 Jour de **RATTRAPAGE** des collectes des jours fériés (Sa = Samedi)

Lundi : + OU **Mardi :** + OU **Mercredi :** + OU **Jeudi :** + OU **Vendredi :** + OU



* Les centres villes de Cernay et de Thann et les grands ensembles collectifs sont collectés toutes les semaines.

LUNDI

Bourbach-le-Bas, Bourbach-le-Haut, Leimbach, Rammersmatt, Roderen, Uffholtz, Wattwiller

Janv.	Sa 30 déc	8	15	22	29	Juill.	1	8	15	22	29
Fév.	5	12	19	26		Août	5	12	19	26	
Mars	4	11	18	25		Sept.	2	9	16	23	30
Avril	1	8	15	22	29	Oct.	7	14	21	28	
Mai	6	13	20	27		Nov.	4	11	18	25	
Juin	3	10	17	24		Déc.	2	9	16	23	30

Collecte des biodéchets tous les lundis

MARDI

Bitschwiller-lès-Thann, Steinbach, Vieux-Thann, Willer-sur-Thur

Janv.	2	9	16	23	30	Juill.	2	9	16	23	30
Fév.	6	13	20	27		Août	6	13	20	27	
Mars	5	12	19	26		Sept.	3	10	17	24	
Avril	2	9	16	23	30	Oct.	1	8	15	22	29
Mai	7	14	21	28		Nov.	5	12	19	26	
Juin	4	11	18	25		Déc.	3	10	17	24	31

Collecte des biodéchets tous les mardis

MERCREDI Thann *

Janv.	3	10	17	24	31	Juill.	3	10	17	24	31
Fév.	7	14	21	28		Août	7	14	21	28	
Mars	6	13	20	27		Sept.	4	11	18	25	
Avril	3	10	17	24		Oct.	2	9	16	23	30
Mai	Sa ₄	8	15	22	29	Nov.	6	13	20	27	
Juin	5	12	19	26		Déc.	4	11	18	Sa ₂₁	

 Collecte des biodéchets tous les mercredis

* Le centre-ville est collecté en ordures ménagères tous les mercredis

VENDREDI Cernay **

Janv.	5	12	19	26	Juill.	5	12	19	26		
Fév.	2	9	16	23	Août	2	9	16	23	30	
Mars	1	8	15	22	29	Sept.	6	13	20	27	
Avril	5	12	19	26	Oct.	4	11	18	25		
Mai	3	10	17	24	31	Nov.	1	8	15	22	29
Juin	7	14	21	28	Déc.	6	13	20	27		

 Collecte des biodéchets tous les vendredis

** Le centre-ville est collecté en ordures ménagères tous les vendredis

JEUDI Aspach-le-Bas, Aspach-Michelbach, Burnhaupt-le-Bas Burnhaupt-le-Haut, Schweighouse/Thann

Janv.	4	11	18	25	Juill.	4	11	18	25		
Fév.	1	8	15	22	29	Août	1	8	15	22	29
Mars	7	14	21	28	Sept.	5	12	19	26		
Avril	4	11	18	25	Oct.	3	10	17	24	31	
Mai	2	9	16	23	30	Nov.	7	14	21	28	
Juin	6	13	20	27	Déc.	5	12	19	26		

 Collecte des biodéchets tous les jeudis



Vos déchets voyagent à proximité





BRICOTHÈQUE

AVEC BRIO, JE RÉUTILISE LES MATÉRIAUX !

Déposez ou récupérez GRATUITEMENT

des restes de matériaux de travaux et objets à la déchèterie d'ASPACH-MICHELBACH. Déposez également vos objets à la déchèterie de WILLER SUR THUR, nous assurons le transfert !



➔ *Dépôts : lundi, vendredi et samedi - directement à la BricOthèque. Mardi, mercredi et jeudi dans les bacs sur autorisation des agents à Aspach-Michelbach. Aux horaires d'ouverture à Willer-sur-Thur.*

➔ *Récupération : vendredi et samedi uniquement à Aspach-Michelbach.*



Accès avec un badge de déchèterie valide.
Passages non décomptés
UNIQUEMENT pour la BricOthèque.



Objectif : 30 tonnes

En 2022, ce sont quasiment 25 tonnes d'objets qui ont été détournées ! **Bravo à vous !**
Venez à la BricOthèque, vous trouverez du carrelage, des palettes, des lampes : une vraie caverne d'Ali Baba...
Et toujours des nouveautés : arrivages tous les jours et renouvellement des étagères toutes les 3 semaines !

Pensez BricOthèque lors de vos dépôts !

Les déchèteries en quelques chiffres

En 2022, les déchèteries ont traité 8840 tonnes de déchets soit 18 000 fois le record d'haltérophilie !
1/3 des déchets arrive dans les bennes incinérables : une partie de ces déchets pourrait être valorisée en améliorant le tri des déchets lors des dépôts en déchèteries, ou en donnant dans les zones de réemploi les objets qui peuvent avoir une seconde vie.

DEUX DÉCHÈTERIES

ASPACH – MICHELBACH 27 RUE DES GENÊTS

Horaires d'ouverture :



Du lundi au samedi



1^{er} octobre au 31 mars 9h - 12h15 / 13h30 - 16h45



1^{er} avril au 30 septembre 9h - 12h15 / 13h30 - 17h45

WILLER-SUR-THUR 2 RUE DE LA GARE

Horaires d'ouverture :



Lundi

Mercredi, vendredi, samedi

13h30 - 17h15

9h - 12h15 13h30 - 17h15



Les déchèteries sont fermées les jours fériés, les 24 et 31 décembre après-midi.

En cas d'alerte météorologique orange/rouge annoncée par la Préfecture les horaires peuvent évoluer. Infos en direct sur :



Syndicat Mixte de Thann Cernay



INTERDITS EN DECHETERIE

Déchets professionnels (AVEC BADGE VERT), les bouteilles de gaz, les pneus, l'amiante-ciment, les bouteilles d'hélium non percées, le mercure, les traverses de chemin de fer.

Liste non exhaustive



L'accès aux véhicules professionnels et aux véhicules de plus de 5 m³ à l'aide du badge vert est soumis à autorisation. Demande via courriel à contact@smtc68.fr



CHAMPION DE LA DECHETERIE :

Je m'organise avant de venir en déchèterie. Je me munis de mon badge personnel. Je prétrie mes déchets.

En déchèterie, je présente mon badge (**le prêt du badge est interdit**), j'écoute les consignes des agents valorisateurs. Je dépose mes déchets dans les bennes appropriées.

Maximum : 24 entrées par an et 5m³ par jour, cumulées sur les deux déchèteries. Toute entrée supplémentaire est facturée 10 €, à régler au bureau du SMTC.

L'accès est autorisé à tout véhicule de tourisme avec ou sans remorque, aux camionnettes non professionnelles d'un **volume inférieur à 5 m³ et d'une longueur maximale de 8 m.**

Un dépassement ? Je contacte le SMTC pour un rendez-vous !



LES DÉCHETS SONT À DÉPOSER EN VRAC ! TOUT SAC DEVRA ÊTRE PRÉSENTÉ OUVERT.

Il est interdit d'utiliser les sacs de tri jaunes pour les dépôts en déchèterie et pour tout usage autre que celui de la collecte des emballages à domicile.

Un doute, un complément, je consulte : www.smtc68.fr

Règlements des déchèteries





ASPACH - MICHELBAACH

- 4 ARTICLE DE SPORT ET LOISIRS (GRAND FORMAT) **NOUVEAUTE 2022**
- 5 CAPSULES NESPRESSO
- 6 ARTICLES DE BRICOLAGE ET JARDINAGE (THERMIQUE) **NOUVEAUTE 2022**
- 8 CARTOUCHES (JETS D'ENCRE UNIQUEMENT)
- 9 PLASTIQUES DURS

BRICOTHÈQUE

TEXTILES, CHAUSSURES,
LINGE DE MAISON

pour Relais Est à Wittelsheim

- 19 COUETTES & OREILLERS
- 20 POLYSTYRÈNE BLANC pour une entreprise de Malsmerpach
- 21 FILM POLYÉTHYLÈNE
- 22 ÉCRANS
- 23 HUILE VÉGÉTALE
- 24 ARTICLE DE SPORT ET LOISIRS (NON ÉLECTRIQUES)
- 25 HUILE MINÉRALE
- 26 DÉCHETS CHIMIQUES



ET MES VEGETAUX ?

1 900 tonnes de végétaux arrivent en déchèterie !

Savez-vous qu'ils sont avant tout une ressource qui peut enrichir vos sols ?



Au printemps, je tonds sans sac ou j'utilise ma tonte en paillage. Mon jardin sera plus vert et j'utiliserai moins d'eau durant l'été. Je profite de la belle saison pour laisser des parcelles en prairies fleuries pour la biodiversité et le plaisir des yeux.



À l'automne, je broie la taille de mes arbres. Je paille et je composte mes feuilles mortes et mon broyat pour mettre mes plantes au chaud pour l'hiver !



OBJECTIF ZERO TONTE
EN DECHETTERIE



Je broie mes branchages grâce à l'association locale **ACCES** !



www.acces.lautre.net



150 personnes ont profité des animations « Un trésor dans mon jardin » menés en déchèterie.

Le gagnant du quizz a remporté un composteur. Félicitations à ce Cernéen !

**Tondez,
paillez,
protégez !**

**Broyez,
compostez,
nourrissez !**

**Changez,
laissez,
profitez !**



11 personnes du territoire suivent la formation « Eco-jardiniers » d'un an financée par le SM4, la Communauté de la Communes de la Vallée de Saint-Amarin et le SMTC !

MON ECO-MANIFESTATION



Evènements sportifs ou gourmands, touristiques, festifs ou culturels :
Nous sommes là pour vous **accompagner** dans **la réduction de vos déchets!**

Contactez-nous dès les réunions préparatoires.

Nous serons à vos côtés !

Et pourquoi pas une kermesse Zéro déchet ?



LA FACTURATION

Le montant de la facture dépend de la **taille du bac gris** mis à votre disposition et de la **fréquence de collecte**.



Un changement : rendez-vous sur notre site internet à la page suivante:
<https://www.smtc68.fr/habitant.html>



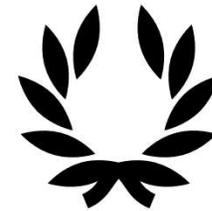
ou scannez ce QR code



Nous vous invitons à déclarer tout changement de situation dans les 2 mois conformément au règlement de facturation avec formulaire et justificatif à l'appui (acte de vente, bail, état des lieux de sortie ou d'entrée).



A défaut de signalement dans ce délai, la facture reste redevable par l'usager.



Nos VALEURS Tri'lympiques

Accompagnement de l'équipe organisatrice dans la réduction des déchets ;
Formation de bénévoles sur le tri et la réduction des déchets ;
Mise à disposition **d'outils de sensibilisation** au tri pour le public ;
Mise à disposition de **bacs de collecte** (3 flux) ;
Collecte et traitement des déchets de la manifestation.

INFOS PRATIQUES

UN SOUCI DE COLLECTE ? UN DOUTE SUR LES CONSIGNES DE TRI ? UN BADGE PERDU ? UN BAC CASSÉ ?

SYNDICAT MIXTE DE THANN CERNAY (SMTC)

Accueil *

31 rue des Genêts 68700 Aspach-Michelbach

lundi : 9h00-12h30 et 13h30-18h00

mardi : 8h30-12h30 et 13h30-16h00

mercredi : 8h30-12h30

jeudi : 8h30-12h30

vendredi : 8h30-12h00 et 13h30-16h00 (sur RDV)

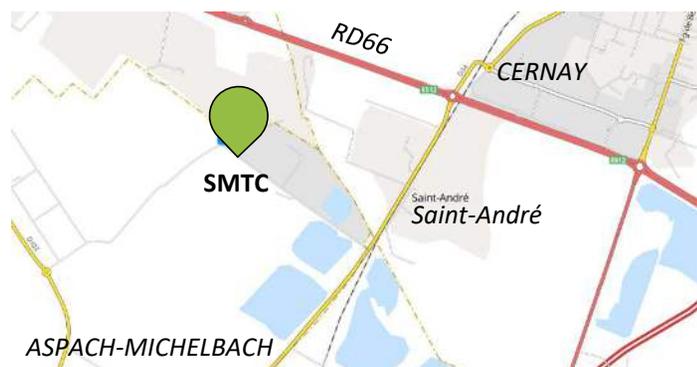
📞 03 89 75 29 05

✉ contact@smtc68.fr

UN DÉCALAGE DE COLLECTE ? NOS INFOS EN DIRECT



Syndicat Mixte de Thann Cernay



Nouveaux horaires



VOUS HABITEZ BURNHAUPT-LE-BAS OU BURNHAUPT-LE-HAUT

VOUS EMMÉNAGEZ OU DÉMÉNAGEZ ? LA TAILLE DE VOTRE FOYER CHANGE ?

VOUS AVEZ BESOIN D'UN BADGE ?

📞 **Burnhaupt-le-Bas** : 03 89 48 70 61

📞 **Burnhaupt-le-Haut** : 03 89 48 70 58

VOUS HABITEZ LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE THANN CERNAY (CCTC)

VOUS EMMÉNAGEZ OU DÉMÉNAGEZ ? LA TAILLE DE VOTRE FOYER CHANGE ?

VOUS AVEZ DES QUESTIONS CONCERNANT VOTRE FACTURE ?

📞 03 67 27 06 54

✉ facturation@smtc68.fr

VOUS AVEZ BESOIN DE SACS ?

Vérifiez les modalités de retrait auprès de votre **MAIRIE**.

RETROUVEZ TOUTES NOS INFORMATIONS



www.smtc68.fr

* Horaires valables au 1^{er} janvier 2024